

PRÉPARATION AU DIPLÔME DES MÉTIERS DU NOTARIAT (DMN)

Rentrée 2025

NOTICE - CANDIDATURE

Vous vous apprêtez à candidater à la préparation au Diplôme des Métiers du Notariat Rentrée 2025.

Veillez lire préalablement les informations qui suivent :

Votre dossier de candidature doit être terminé et transmis **au plus tard le vendredi 29 août 2025 à 10 h.**

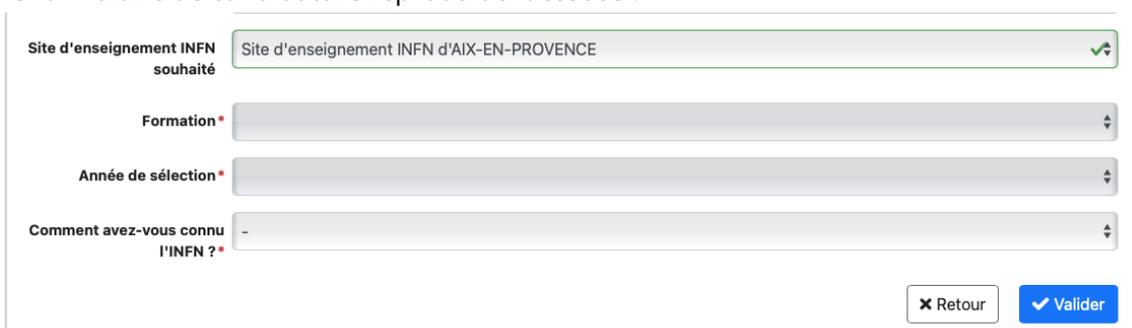
La liste des sites d'enseignement INFN proposant la préparation au DMN est la suivante :

Aix-en-Provence (13) ; Bordeaux (33) ; Clermont-Ferrand (63) ; Dijon (21) ; Lille (59) ; Lyon (69) ; Montpellier (34) ; Nantes (44) ; Nîmes (30) ; Paris (75) ; Poitiers (86) ; Rennes (35) ; Rouen (76) ; Strasbourg (67) et Toulouse (31). Pour les candidats ultra-marins (résidents hors métropole), leurs candidatures sont traitées par le service pédagogique de l'INFN.

Avant de commencer le dépôt de votre candidature, lisez attentivement le guide de la formation « Diplôme des Métiers du Notariat » disponible en cliquant [ici](#).

Un dossier de candidature ne vaut pas inscription à l'INFN. L'inscription n'est possible que si la candidature est retenue.

Un candidat ne peut déposer qu'un seul dossier de candidature et ce, auprès d'un seul site d'enseignement INFN : celui indiqué dans « Site d'enseignement INFN souhaité », sur le formulaire de candidature reproduit ci-dessous :



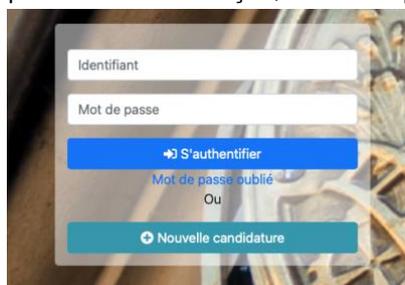
The screenshot shows a web form for INFN applications. It includes a dropdown menu for 'Site d'enseignement INFN souhaité' with 'Site d'enseignement INFN d'AIX-EN-PROVENCE' selected. Below are three more dropdown menus: 'Formation *', 'Année de sélection *', and 'Comment avez-vous connu l'INFN ? *'. At the bottom right, there are two buttons: 'Retour' and 'Valider'.

Votre candidature ne peut être finalisée tant que les frais de candidature d'un montant de 150 € n'ont pas été réglés par carte bancaire. Ces frais restent acquis à l'INFN quelle que soit l'issue de la candidature.

Le dépôt de la candidature a lieu **sur une plateforme dédiée**, dont le lien d'accès est le suivant :
<https://infn.myapply.online/login>

Précisions :

- Lorsque vous suivez le lien ci-dessus, il convient de cliquer sur « **Nouvelle candidature** » si vous n'avez pas déjà candidaté en ligne à l'une de nos formations. Sinon, il convient de vous connecter avec les **identifiants** que vous avez précédemment reçus, ou de cliquer sur « mot de passe oublié » :



- **Attention, lors du téléversement de vos pièces sur la plateforme de candidature, les noms de fichiers de vos pièces ne doivent pas être identiques (un fichier = un libellé).**
- En cas de difficultés techniques, merci de contacter directement et exclusivement le site d'enseignement INFN concerné par votre vœu d'affectation.

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE POUR VOTRE CANDIDATURE :

- Photographie d'identité récente
- Copie de votre pièce d'identité ou du titre de séjour
- CV actualisé
- Justificatif de domicile
- Copie du Diplôme de Licence professionnelle Métiers du Notariat ou de Licence en Droit (L3) ou d'une Licence équivalente
- Relevés de notes Licence professionnelle Métiers du Notariat ou de Licence en Droit ou d'une Licence équivalente
- Copies des autres diplômes post baccalauréat
- Lettre d'engagement